

Evaluation Technique Européenne

ETA-15/0552
du 15/01/2016

Partie générale

Nom commercial
Trade name

Bourrelet de dilatation coupe-feu SnakePART ECO
Intumescent firestop joint seal SnakePART ECO

Famille de produit
Product family

Produits de compartimentage et de calfeutrement au feu :
- Joints d'Étanchéité Linéaires
Fire Stopping and Sealing Product :
- Linear Joint and Gap Seals

Titulaire
Manufacturer

COMPART SAS
ZI Synerpôle
Avenue du Moulinas
30340 Salindres
FRANCE

Usine de fabrication
Manufacturing plants

Usine COMPART 1
Factory COMPART 1

Cette évaluation contient:
This Assessment contains

15 pages incluant 3 annexes qui font partie intégrante de
cette évaluation
*15 pages including 3 annexs which form an integral part of
this assessment*

Base de l'ETE
Basis of ETA

ETAG 026: Partie 3, Version Août 2011, utilisée en tant que EAD
ETAG 026: Part 3, Edition August 2011 used as EAD

PARTIE SPECIFIQUE

1 Description technique du produit

SnakePART ECO est un bourrelet de dilatation coupe-feu flexible et élastique fabriqué à partir de mousse de polyuréthane intumescence et utilisé comme joint d'étanchéité entre éléments de séparation résistants au feu.

Le bourrelet de dilatation coupe-feu SnakePART ECO appartient à la famille des joints d'étanchéité linéaires (selon l'ETAG 026: Partie 3, cl.1.1): Bourrelets.

SilPART B est un mastic de silicone utilisé pour recouvrir le bourrelet coupe-feu SnakePART ECO et former un système de calfeutrement linéaire horizontal.

Le calfeutrement coupe-feu SilPART B appartient à la famille des joints linéaires (selon l'ETAG 026: Partie 3, cl.1.1): Joints.

Cette Evaluation Technique Européenne concerne le produit SnakePART ECO utilisé comme joint d'étanchéité linéaire (joint structurel comme joint augmenté et joint linéaire abouté) entre planchers coupe-feu ou entre murs et planchers coupe-feu. Dans plusieurs cas, le calfeutrement peut être réalisé par le calfeutrement SnakePART ECO associé à la protection par mastic SilPART B (pour les détails voir les annexes B1 et B2).

Le demandeur a fourni une déclaration écrite stipulant que le produit et/ou ses composants ne contiennent pas de substances reconnues dangereuses selon la Directive 67/548/CEE et le règlement n° 1272/2008 et/ou figurant dans la 'liste indicative de substances dangereuses' de l'EGDS et/ou substances qui peuvent être dangereuses pour les usagers du travail et l'environnement en tenant compte des conditions d'installation du produit de construction et les scénarios de rejet qui peuvent en résulter.

Nota : peuvent s'ajouter aux clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses incluses dans cet Agrément Technique Européen, d'autres exigences à appliquer au produit en fonction de son domaine d'application (par exemple : transposition du droit européen et national, législation et règlements administratifs). Pour satisfaire aux dispositions de la Directive Européenne des Produits de Construction, ces exigences doivent également être satisfaites lorsqu'elles s'appliquent.

2 Spécification de l'emploi prévu

2.1 Usage prévu

L'association du calfeutrement coupe-feu SnakePART ECO et du mastic silicone SilPART B est destinée à restaurer les performances de résistance au feu d'éléments de séparation de bâtiments lorsqu'il sont interrompus ou séparés par des joints.

- 1) Dans les spécificités d'emploi suivantes, SnakePART ECO peut aussi être utilisé associé au mastic de protection formé par le produit SilPART B mis en œuvre du côté non exposé au feu, le cas échéant. L'association des éléments SnakePART ECO et SilPART B ou le calfeutrement SnakePART ECO seul, peuvent être utilisés comme calfeuttements linéaires horizontaux dans les planchers ou calfeuttements linéaires en butée de planchers, plafonds ou toitures comme précisé ci-après :

Planchers rigides :	Pour les joints avec une capacité de mouvement de 7,5 % ou 20% et sans déplacement latéral du joint induit par une action mécanique (statique), le plancher doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm comprenant le béton, le béton armé et la maçonnerie avec une densité minimale de 2200 kg/m ³ .
---------------------	--

	Pour les joints avec une capacité de mouvement de 20% et avec déplacement latéral du joint induit par action mécanique (dynamique), les planchers doivent avoir une épaisseur minimale de 200 mm comprenant le béton, le béton armé et la maçonnerie avec une densité minimale de 2200 kg/m ³ .
--	---

- 2) Le calfeutrement linéaire coupe-feu SnakePART ECO et le mastic silicone SilPART B ne sont pas conçus pour les transmissions de charges.
- 3) L'ensemble d'éléments SnakePART ECO et SilPART B ou seulement le calfeutrement coupe-feu SnakePART ECO peuvent être utilisés pour former un joint linéaire avec une largeur de joint permise de 20 mm à 48 mm **sans** déplacement latéral du joint induit par une action mécanique ou de 16 mm à 80 mm **avec** un déplacement latéral du joint induit par une action mécanique.
- 4) Les performances mentionnées au paragraphe 3 sont valables uniquement si le joint intumescent est utilisé conformément :
 - Aux spécifications et conditions données en Annexe B;
 - Aux instructions du fabricant données en Annexe A.

2.2 Usage prévu

La catégorie d'utilisation de SnakePART ECO est de type Z₁:

Type Z₁: Produits destinés aux usages internes avec forte humidité, sans expositions aux températures inférieures à 0°C, sans exposition à la pluie et avec une exposition aux UV limitée.

2.3 Durée de vie supposée

Les dispositions prises par la présente Evaluation Technique Européenne sont basées sur une durée de vie présumée du SnakePART ECO de 10 ans, sous réserve que les conditions inscrites dans les fiches de données et les instructions du fabricant concernant l'emballage / le transport / le stockage / la mise en œuvre / l'utilisation / l'entretien soient respectées.

Les indications données sur la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le fabricant, mais doivent être considérées seulement comme un moyen pour choisir les produits appropriés pour la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

La véritable durée de vie est probablement, dans des conditions normales d'utilisation, considérablement plus longue sans dégradations majeures affectant les exigences de base du bâtiment.

2.4 Fabrication

L'Evaluation Technique Européenne est établie pour le produit sur la base des informations et documentations produites au CSTB qui identifient les composants qui ont été évalués. Des modifications des composants ou du process de production, liées aux informations initiales fournies au CSTB, devraient être notifiées au CSTB préalablement. Le CSTB appréciera si ces modifications affectent l'ETA et en conséquence la validité du marquage CE basé sur l'ETA, et si des évaluations supplémentaires ou des restrictions sont à apporter à l'ETA.

2.5 Installation

Le produit doit être mis en œuvre comme décrit dans cette Evaluation Technique Européenne.

La mise en œuvre du SnakePART ECO doit être réalisée selon les détails fournis en annexe A.

3 Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

Nr	Caractéristique du produit	Méthode de vérification	Performance
BWR 1 : Résistance mécanique et stabilité			
	Aucune	Non applicable	Non applicable
BWR 2 : Sécurité en cas d'incendie			
1	Réaction au feu	EN 13501-1	Voir §3.2.1
2	Résistance au feu	EN 13501-2	Voir §3.2.2 et Annexe B
BWR 3 : Hygiène, santé et environnement			
3	Perméabilité à l'air	EN 1026	Performance non déterminée
4	Perméabilité à l'eau	ETAG 026-3, Annexe C	Performance non déterminée
5	Dégagement de substances dangereuses	Déclaration du fabricant	Déclaration de conformité par le fabricant
BWR 4: Sécurité d'utilisation			
6	Résistance mécanique et stabilité	EOTA TR 001:2003	Performance non déterminée
7	Résistance aux chocs/mouvement	EOTA TR 001:2003	Performance non déterminée
8	Adhésion	EOTA TR 001:2003	Performance non déterminée
BWR 5: Protection contre le bruit			
9	Isolation aux bruits aériens	EN10140-2/ EN ISO 717-1	Performance non déterminée
BWR 6: Economie d'énergie et isolation thermique			
10	Isolation thermique	EN 12664, EN 12667 ou EN 12939	Voir §3.6.1
11	Perméabilité à la vapeur d'eau	EN ISO 12572 EN12086	Performance non déterminée
Aspects généraux relatifs à l'aptitude à l'usage			
	Durabilité et aptitude à l'usage	ETAG 026-3, §2.4.13	Z ₁

3.1 Résistance mécanique et stabilité (BWR 1)

Sans objet.

3.2 Sécurité en cas d'incendie (BWR 2)

3.2.1 Réaction au feu

Le produit de la construction SnakePART ECO utilisé comme joint linéaire a été évalué selon l'ETAG 026: Partie 3 et utilisé comme EAD clause 2.4.1 et classé selon le §11.2 et §11.6 de la norme EN 13501-1.

Produit	Classement selon EN 13501-1:2007 + A1
Joint coupe-feu intumescent SnakePART ECO	F
Mastic silicone coupe-feu SilPART B	B - s2, d1

3.2.2 Résistance au feu

Le calfeutrement coupe-feu SnakePART ECO a été testé selon l'ETAG 026: Partie 3 clause 2.4.2 et la norme EN 1366-4:2010 en conjugaison avec la norme EN 1363-2:1999.

Selon les résultats obtenus et le domaine d'application précisé dans la norme EN 1366-4:2010, le joint intumescent coupe-feu SnakePART ECO a été classé selon la norme EN 13501-2:2007+A1:2009.

Les classements de résistance au feu du joint linéaire SnakePART ECO dans les parois séparatives pertinentes sont listés en Annexe B de l'ETA.

Les classements de résistance au feu listés en Annexe B de l'ETA sont seulement admissibles si le joint linéaire SnakePART ECO est installé selon le paragraphe §2.5 de l'ETA.

3.3 Hygiène, santé et environnement (BWR 3)

3.3.1 Perméabilité à l'air

Performance non déterminée.

3.3.2 Perméabilité à l'eau

Performance non déterminée.

3.3.3 Emission de substances dangereuses

Selon la déclaration du fabricant, le composant SnakePART ECO ne contient pas de substances dangereuses détaillées dans la directive 67/548 / CEE et le règlement (CE) n ° 1272/2008 ainsi que l'EOTA TR 034 (Liste de contrôle ER 3 pour ETAG / CUAP / ETAs-contenu et / ou la libération de substances dangereuses dans les produits / kits), édition de Mars 2012

Une déclaration écrite à cet égard a été soumise par le titulaire de l'ATE.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses contenues dans la présente Evaluation Technique Européenne, il peut y avoir d'autres exigences applicables aux produits relevant de son champ d'application (par exemple transposition de la législation européenne et lois nationales, réglementation et dispositions administratives). Afin de satisfaire aux dispositions du Règlement Produits de Construction, ces exigences doivent également être respectées, quand et où elles s'appliquent.

3.4 Sécurité d'utilisation (BWR 4)

3.4.1 Résistance mécanique et stabilité

Non applicable.

3.4.2 Etanchéité à l'eau

Non applicable.

3.4.3 Emission de substances dangereuses

Non applicable.

3.5 Protection contre le bruit (BWR 5)

3.5.1 Isolation aux bruits aériens

Non applicable.

3.6 Economie d'énergie et isolation thermique (BWR 6)

3.6.1 Propriétés thermiques

Les propriétés thermiques de SnakePART ECO ont été testées selon l'EN 8302.

La valeur mesurée de la conductivité thermique est λ [W/mK] = 0,0548 W/mK à température ambiante de 24.7 °C.

La valeur de résistance thermique calculée est R [m²K/W] = 1,06 m²K/W à température ambiante de 24.7 °C.

Aucune performance n'a été mesurée pour le mastic silicone SiIPART B.

3.6.2 Etanchéité à la vapeur d'eau

Non applicable.

3.7 Aspects généraux relatifs à l'aptitude à l'usage

SnakePART ECO a été testé selon l'EOTA TR 024, Table 4.2.6 pour une catégorie d'utilisation Z₁ précisée dans l'EOTA ETAG 026: Partie 3 et les résultats des essais ont démontré une conformité pour les calfeutrements coupe-feu prévus pour une utilisation interne avec forte humidité, sans températures inférieures à 0°C, sans exposition à la pluie ou aux UV.

4 Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (EVCP)

Selon la décision 1999/454/CE de la Commission européenne¹, modifiée par la décision 2001/596/CE², le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (voir l'annexe V du règlement (UE) n ° 305/2011) donnée dans le tableau ci-dessous s'applique.

Produit	Usage prévu	Niveau ou classe	Système
Produit coupe-feu et de calfeutrement au feu	Compartimentage coupe-feu et / ou protection contre le feu ou performance contre le feu	Tous	1

¹ Journal officiel de l'Union Européenne L 178 du 14.7.1999, p. 52

² Journal officiel de l'Union Européenne L 209 du 2.8.2001, p. 33

5 Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans l'EAD applicable

5.1 Tâches du fabricant

5.1.1 Contrôle de la production en usine

Le fabricant doit exercer un contrôle interne permanent de la production. Tous les éléments, exigences et dispositions adoptés par le fabricant doivent être documentés de manière systématique sous la forme de politiques et procédures écrites, incluant l'enregistrement des résultats obtenus selon le plan de contrôle. Ce système de contrôle de la production doit assurer la conformité du produit avec l'Evaluation Technique Européenne

Le fabricant peut utiliser uniquement les éléments initiaux / bruts inscrits dans cette Evaluation Technique Européenne.

Le contrôle de la production en usine doit être conforme au plan de contrôle relatif à cette Evaluation Technique Européenne. Le plan de contrôle fait partie de la documentation technique de cette Evaluation Technique Européenne. Le plan de contrôle est établi dans le cadre du système de contrôle de la production en usine exercé par le fabricant et déposé au CSTB.

Les résultats des contrôles de production en usine doivent être enregistrés et évalués selon les dispositions du plan de contrôle.

5.1.2 Autres tâches du fabricant

Le fabricant doit fournir des données techniques et des conditions de mise en œuvre contenant au minimum ces informations :

Données techniques :

a) Domaine d'application:

- Eléments de construction pour lesquels le produit de calfeutrement est destiné, type et propriétés de ces éléments comme l'épaisseur minimale, la masse volumique et en cas de construction légère, les exigences de montage.
- Les éléments traversants pour lesquels le calfeutrement est adapté, leur type et propriétés comme leur type, diamètre, épaisseur etc. en cas de conduits avec matériaux d'isolation; nécessité de supports / supports acceptables / méthodes de fixation (ex : chemins de câbles)
- Limites en taille, épaisseur minimum etc. du calfeutrement
- Conditions environnementales couvertes par l'Evaluation Technique Européenne

b) Mise en oeuvre des produits de calfeutrement, y compris les produits à ajouter avec indications claires permettant de déterminer s'ils sont à utiliser en général ou de manière spécifique.

Instruction de mise en oeuvre:

- a) Etapes à suivre
- b) Procédure en cas de réajustement
- c) Condition de maintenance, réparation et remplacement

Le fabricant doit sur la base d'un contrat, impliquer un professionnel compétent pour les missions mentionnées dans la section 4 de l'ETA dans le domaine de l'évaluation de produit.

Description du produit :

SnakePART ECO bouffret coupe-feu



SnakePART ECO est un bouffret coupe-feu intumescent pour joints de dilatation testé suivant la norme européenne EN 1366-4. De part sa grande élasticité la pose de SnakePART ECO s'opère par simple compression manuelle sans utilisation de colle. SnakePART ECO est qualifié pour des mouvements de traction/compression de +/- 20%. L'ajout d'un mastic complémentaire n'est pas nécessaire afin d'assurer un degré coupe-feu 2 heures EI 120.

Avantages :

- Coupe-feu, étanche aux gaz chauds et fumées, isolant thermique
- Facilité de pose par simple compression manuelle. Ne nécessite pas l'utilisation d'outil et de colle entraînant une économie de fourniture...
- Pose de mastic non obligatoire pour assurer le degré coupe-feu
- Calfeutrement dynamique de +/- 20% de mouvements
- Garanti sans dérivé halogéné ou fibreux (amiante, laine de roche,...)
- Pose possible sur support humide ou sous la pluie
- Résiste aux hydrocarbures (adapté aux parkings)
- Durabilité exceptionnelle

Conformité :

- Testé selon EN 1366-4
- Essais de résistance au feu PV 13-A-493

Applications :

- Traitement des joints de dilatation
- Traitement des joints de séparation entre éléments en béton



SnakePART ECO : bouffret souple intumescent à haute reprise élastique.

*coupe-feu sans halogène

halofree *



COMPART

Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
Mastic silicone coupe-feu COMPART SiIPART B

Description du produit
Produit et Installation

Annexe A1

halofree SnakePART ECO : bourrelet coupe-feu

Mise en œuvre du produit :

- 1  Mesurer l'espace entre les dalles et choisir le SnakePART ECO adapté (cf tableau ci-dessous).
- 2  Introduire SnakePART ECO en le comprimant jusqu'à la position requise (se référer au PV feu pour de plus amples informations).
- 3  Pour faire un raccordement entre deux longueurs, introduire le second SnakePART ECO de sorte que les bourrelets soient mis bout à bout entre les dalles.
- 4  Utiliser si besoin le mastic silicone coupe-feu SiPART B pour étanchéifier suivant requis ou pour optimiser la performance au feu.

Remarques sur la mise en œuvre :

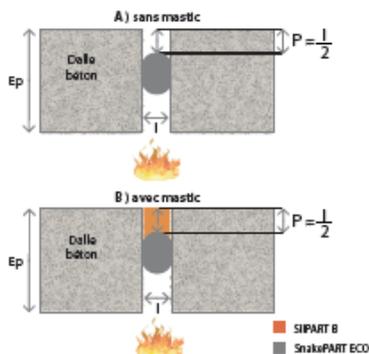
- Les supports doivent être propres et dépourssiérés
- Se référer au PV d'essais pour le détail des configurations testées

Mesures de sécurité et d'hygiène :

- Observer l'hygiène de travail usuelle
- Se référer à la fiche de données de sécurité du produit
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection adaptés

Données techniques :

Caractéristiques	SnakePART ECO LD	SnakePART ECO
Base	Mousse PU souple intumescente	
Couleur	Gris	
Masses volumiques (kg/L)	< 0,16	≥ 0,16
Stockage	Conserver dans l'emballage d'origine	
Résistance au feu selon 1366-4	EI 120 - 240 suivant configuration	
Aptitude au déplacement	± 7,5 % de l'ouverture assurée	± 20 % de l'ouverture assurée suivant diamètre choisi
Conditionnement	en carton de 20 à 40 ml suivant les diamètres	
Conductivité Thermique (Selon ISO 8302)	λ = 0,06 W/(m.K) à T° ambiante	



Les indications données sont basées sur l'expérience acquise sur chantiers et sur de nombreux essais en laboratoires. Compte tenu de la multiplicité des facteurs intervenant lors d'une application, elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Nous ne garantissons que le suivi de la qualité de nos produits. Nous conseillons à l'utilisateur de déterminer par des essais sur ses propres matériaux et selon son application spécifique que le produit répond bien aux exigences requises.

SnakePART ECO	LD 20	LD 30	LD 40	16	20	30	40
Diamètre (en mm)*	24	35	47	21	26	39	53
Plages d'utilisation mécanique (β en mm)	20	30	40	16	20	30	40
Configuration de pose	B (avec mastic)			A ou B (avec ou sans mastic)			

* autres dimensions sur demande



Tél. : + 33 (0)4 66 540 540 - Fax : + 33 (0)4 66 566 345
 commercial@compart.fr - www.compart.fr
 COMPART SAS - Z.I. Synerpôle - Avenue du Moulinas - 30340 SALINDRES - FRANCE



Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
 Mastic silicone coupe-feu COMPART SiPART B

Description du produit
 Produit et Installation

Annexe A1

SiPART B

mastic coupe-feu



SiPART B est un mastic silicone neutre coupe-feu. Il est utilisé en complément des bourrelets intumescents de la gamme SnakePART ECO.

Avantages :

- Excellente adhérence sans primaire sur de nombreux substrats de construction (acier, bois, éléments de maçonnerie...)
- Capacité de mouvement importante, adaptée aux joints de dilatation
- Étanche aux gaz, fumées et eau
- Non coulant
- Sans halogène ni solvant, pas de retrait au séchage
- Excellente résistance aux conditions climatiques

Applications :

- Joints d'étanchéité pour panneaux de façade, mur-rideau, ...
- Joints de dilatation en pré-fabrication lourde, légère et maçonnerie traditionnelle, bardage, menuiserie extérieure

Dénomination :

- Mastic silicone coupe-feu SiPART B Blanc
- Mastic silicone coupe-feu SiPART B Gris

Conformité :

- Testé selon EN 1366-4 : EI 120-240
PV 13-A-493
- Testé selon EN 13501-1 : B-s2, d1



SiPART B :
Recouvrement de bourrelets
intumescents SnakePART ECO.



halofree

COMPART

Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
Mastic silicone coupe-feu COMPART SiPART B

Description du produit
Produit et Installation

Annexe A1



SiIPART B : recouvrement du bourrelet intumescent SnakePART ECO

Mise en œuvre du produit :



Nettoyer l'ouverture.
Poser en compression le bourrelet intumescent SnakePART ECO (cf fiche produit SnakePART ECO).

1



Appliquer le mastic SiIPART B en une ou plusieurs passes suivant la largeur et la profondeur du joint à traiter.

2



Lisser le joint à la spatule afin d'assurer un bon contact entre mastic et substrat.

3



Nettoyer le matériel à l'aide de solvants type acétone, white spirit avant séchage. Le mastic polymérisé s'enlève par grattage mécanique. Pour réparer toutes anomalies, enlever les parties endommagées par grattage et appliquer à nouveau le mastic en suivant la procédure de mise en œuvre.

4

Remarques sur la mise en œuvre :

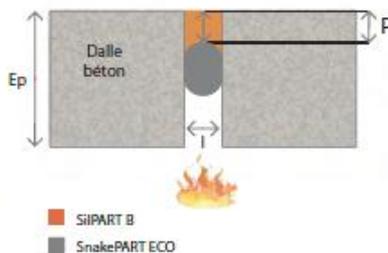
- Les surfaces sur lesquelles le mastic est appliqué doivent être propres, dépoussiérées et dégraissées. Au besoin, possibilité de préparer la surface à l'aide du primaire d'accroche PrimPART
- Se référer au PV d'essais pour le détail des configurations testées

Mesures de sécurité et d'hygiène :

- Observer l'hygiène de travail usuelle
- Se référer à la fiche de données de sécurité du produit
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection adaptés

Configuration de pose :

- Matériaux support : dalle béton Ep ≥ 150 mm ou Ep ≥ 200mm
- Matériaux de remplissage : bourrelets intumescents SnakePART ECO



Données techniques :

Caractéristiques	SiIPART B
Base	Silicone
Couleur	Gris ou blanc
Masse volumique	1,4 kg/L
Dureté shore A	23
Temps de formation de peau	20 mn environ
Allongement à la rupture	400%
Module d'élasticité	0,40 MPa
Température	d'application +5°C≤T≤+40°C de service -50°C≤T≤+150°C
Conditionnement	En carton de 12 cartouches de 300mL
Durée de conservation	12 mois à compter de la date de fabrication
Stockage	Entre 5 et 40°C dans un local correctement ventilé

Les indications données sont basées sur l'expérience acquise sur chantiers et sur de nombreux essais en laboratoires. Compte tenu de la multiplicité des facteurs intervenant lors d'une application, elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Nous ne garantissons que le suivi de la qualité de nos produits. Nous conseillons à l'utilisateur de déterminer par des essais sur ses propres matériaux et selon son application spécifique que le produit répond bien aux exigences requises.

Largeur de joint à traiter (l en mm)	20	30	40
	Bourrelet intumescent	SnakePART ECO ou SnakePART ECO LD	
Capacité de mouvement	suivant configuration jusqu'à ± 20 %		
Classement au feu	B 180		
Profondeur recommandée P= l/2	10	15	20
Consommation de cartouches par mètre linéaire (avec P=l/2)	0,7	1,5	2,7

© 2014 Snake - Modéliser - France - www.halofree.com
 COMPART se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu de ses produits. Les données techniques contenues dans ce document sont destinées à être utilisées à titre d'information et ne constituent pas une garantie de performance. Nous ne pouvons être tenus responsables d'aucun dommage ou accident résultant de l'utilisation de nos produits. 30340-SALINDRES-12-SiIPART-B-01



Tél. : +33 (0)4 66 540 540 - Fax : +33 (0)4 66 566 345
 commercial@compart.fr - www.compart.fr
 COMPART SAS - Z.I. Synerpôle - Avenue du Moulinas - 30340 SALINDRES - FRANCE



Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
 Mastic silicone coupe-feu COMPART SiIPART B

Description du produit
 Produit et Installation

Annexe A1

Masse volumique minimale de l'élément de construction support dans lequel SnakePART ECO est utilisé comme joint linéaire:

Elément de construction	Masse volumique minimale
Planchers rigides	≥ 2200 kg/m ³

Epaisseur minimale de l'élément de construction support dans lequel SnakePART ECO est utilisé comme joint linéaire:

Elément de construction	Epaisseur minimale
Planchers rigides	≥ 150 mm sans mouvement latéral
	≥ 200 mm avec mouvement latéral

Capacité de mouvement de différents joints linéaires coupe-feu SnakePART ECO :

Capacité de mouvement	Joint linéaire coupe-feu
± 7,5 %	SnakePART ECO LD (basse densité): LD 20 (Ø24mm), LD 30 (Ø36mm), LD 40 (Ø48mm) and LD48 (Ø57mm).
± 20 %	SnakePART ECO (haute densité): 16 (Ø21mm), 20 (Ø26mm), 30 (Ø39mm) 40 (Ø53mm), 50 (Ø65mm), 60 (Ø80mm) 80 (Ø104mm)

Le mastic coupe-feu est toujours mis en oeuvre au dessus du bourrelet de dilatation coupe-feu en respectant la distance P décrite dans les tableaux B2 et B3:

Joint linéaire coupe-feu	Position du joint coupe-feu
SnakePART ECO LD (basse densité): LD 20 (Ø24mm), LD 30 (Ø36mm), LD 40 (Ø48mm) and LD48 (Ø57mm).	
SnakePART ECO (haute densité): 16 (Ø21mm), 20 (Ø26mm), 30 (Ø39mm), 40 (Ø53mm), 50 (Ø65mm), 60 (Ø80mm), 80 (Ø104mm)	

Dimensions des joints linéaires coupe-feu SnakePART ECO LD et SnakePART ECO:

	L [mm]	Diamètre minimal Ømin ¹⁾ [mm]	
		SnakePART ECO LD	SnakePART ECO
Largeur de joint dans un plancher statique (sans mouvement latéral)	20	24	24
	30	36	36
	40	48	48
	48	57	57
Largeur de joint dans un plancher dynamique (avec mouvement latéral)	16	-	21
	20	-	26
	30	-	39
	40	-	53
	50	-	65
	60	-	80
	80	-	104

Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
Mastic silicone coupe-feu COMPART SilPART B

Spécification de l'usage prévu selon la résistance au feu vérifiée
Eléments de construction séparatifs

Annexe B1

1) Le diamètre minimal du bourrelet coupe-feu est calculé selon le ratio de compression déterminé dans les tableaux B2 et B3.

Le calfeutrement intumescent SnakePART ECO peut être utilisé comme joint linéaire selon le tableau B.1:

- En construction horizontale entre planchers séparatifs coupe-feu (Application A)
- Dans un mur horizontal en butée avec un plancher, un plafond ou un toit (Application D)

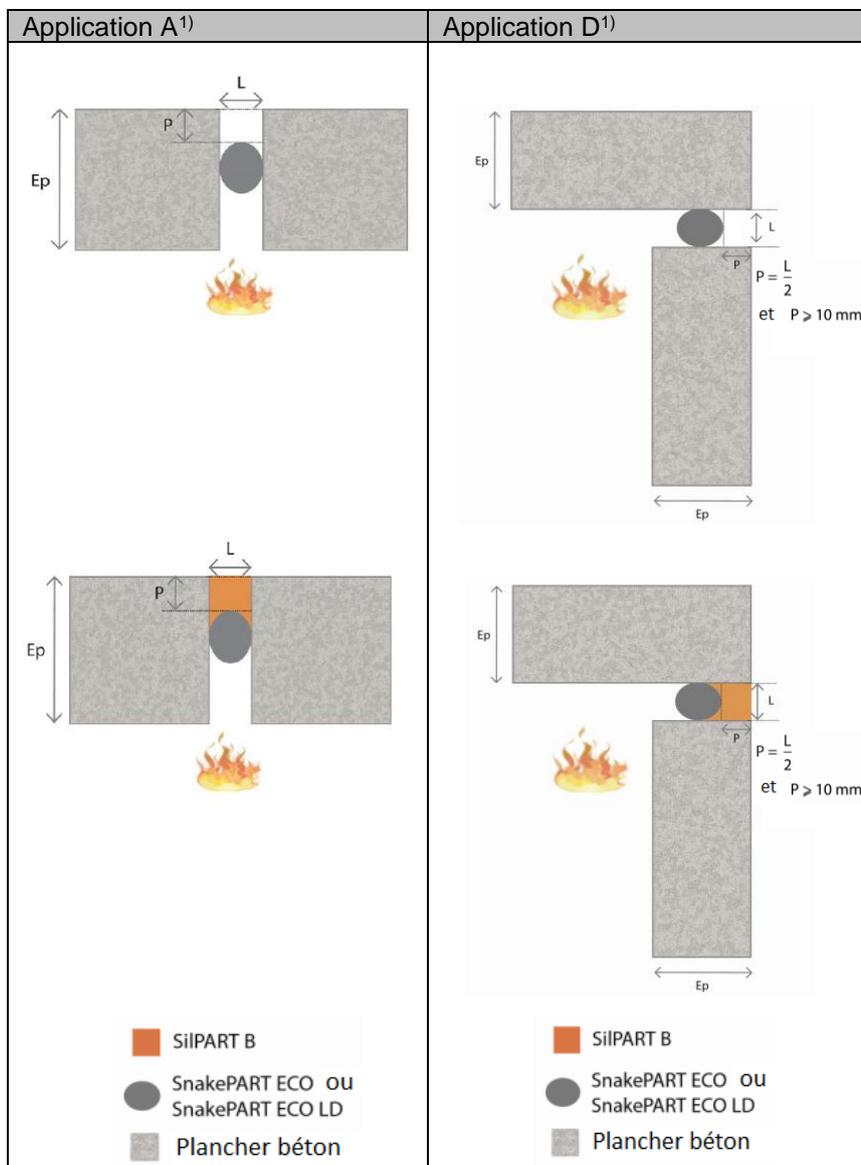


Tableau B.1 Zone d'utilisation du joint intumescent coupe-feu SnakePART ECO

1) Domaine d'application A et D défini au §13.1 de la norme EN 1366-4.

Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
Mastic silicone coupe-feu COMPART SiIPART B

Spécification de l'usage prévu selon la résistance au feu vérifiée
Eléments de construction séparatifs

Annexe B1

Le remplissage de joint SnakePART ECO est utilisé comme joint linéaire de scellement dans ou entre les éléments de séparation suivants selon l'annexe B2:

Le remplissage de joint n'est possible que par un seul produit, en respectant le ratio de compression indiqué dans les tableaux B.2 et B.3. Les raccords de calfeutremments sont possibles s'ils sont réalisés bord à bord avec compression des deux morceaux des bourrelets intumescents.

Si le joint linéaire coupe-feu est recouvert par le mastic SiIPART B, le mastic doit être appliqué sur la face non exposée au feu et en contact avec le joint linéaire coupe-feu.

Les classements dans les tableaux B.2 et B.3 sont valables seulement à condition de:

- Respecter les agencements et les paramètres des installations correspondantes;
- Préserver la densité des éléments de calfeutrement;
- Maintenir le mastic et s'assurer de son épaisseur lors de l'application;
- Respecter le ratio de compression du joint de calfeutrement.

Vue d'ensemble des conceptions coupe-feu pour la mise en œuvre dans des planchers rigides ayant une épaisseur minimale de 150 mm, et une densité minimum de 2200 kg / m³ (Application A et D selon le tableau B.1)

Epaisseur de l'élément de construction	Epaisseur de joint	Mise en oeuvre	Élément de calfeutrement			Mastic	Ratio de compression	Classement
			Diamètre	Longueur	Profondeur P	Epaisseur		
[mm]	[mm]	[-]	[mm]	[mm]	[mm]	[mm]	[%]	[-]
150	20 - 48	SnakePART ECO LD (basse densité): LD 20, LD 30, LD 40 ou LD 48 recouvert de mastic SiIPART B du côté non exposé au feu	Ø24 ou Ø36 ou Ø48 ou Ø57	1000	Ø joint de calfeutrement/2	Ø joint de calfeutrement /2	16,67	EI 180-H-X-F-W 20 à 48
	30 - 40	SnakePART ECO LD (basse densité): LD 30 ou LD 40	Ø36 ou Ø48	1000	25 mm depuis le côté non exposé	-	14,89	EI 45-H-X-F-W 30 à 40
	20 - 48		SnakePART ECO (haute densité): 20 ou 30, 40 ou 48 recouvert du mastic SiIPART B du côté non exposé au feu	Ø24 ou Ø36 ou Ø48 ou Ø57	1000	Ø joint de calfeutrement/2	Ø joint de calfeutrement /2	16,67
-								

Tableau B.2 joints dans un plancher béton de 1000mm de longueur **sans** déplacement latéral compression/traction (statique)

Vue d'ensemble des conceptions coupe-feu pour la mise en œuvre dans des planchers rigides ayant une épaisseur minimale de 200 mm, et une densité minimum de 2200 kg / m³ (Application A et D selon le tableau B.1)

Epaisseur de l'élément de construction	Epaisseur de joint	Mise en oeuvre	Élément de calfeutrement			Mastic	Ratio de compression	Classement
			Diamètre	Longueur	Profondeur P	Epaisseur		
[mm]	[mm]	[-]	[mm]	[mm]	[mm]	[mm]	[%]	[-]
200	16 - 40	SnakePART ECO (haute densité): 16 , 20, 30 ou 40 recouvert de mastic SiIPART B du côté non exposé au feu	Ø21 ou Ø26 ou Ø39 ou Ø53	1000	L/2	L/2	24	EI 180-H-M20-F-W 16 à 40
		-						
200	40 - 80	SnakePART ECO (haute densité): 40, 50, 60 ou 80 recouvert du mastic SiIPART B du côté non exposé au feu	Ø53 ou Ø65 ou Ø80 ou Ø104	1000	L/2	L/2	24	EI 120-H-M20-F-W 40 à 40
		-						

Tableau B.3 joints dans un plancher béton de 1000mm de longueur **avec** déplacement latéral compression/traction (dynamique)

Calfeutrement coupe-feu COMPART SnakePART ECO
Mastic silicone coupe-feu COMPART SiIPART B

Spécification de l'usage prévu selon la résistance au feu vérifiée
Conception et mise en oeuvre

Annexe B2